

PRESTATION COMPENSATOIRE



**Michel
TIROUFLET**



Prestation compensatoire

Michel TIROUFLET

Roman



Chapitre I

Où l'on fait la connaissance d'une féministe de choc

Première année, mois de mars

Claire est avocat. Non, plus exactement Théroigne¹ est avocate. Et féministe. Que le terme d'avocat soit neutre et puisse s'appliquer aux femmes comme aux hommes lui est insupportable. Elle voit dans Littré un immonde phallocrate des temps reculés et dans les académiciens français un ramassis de réactionnaires et de défenseurs de l'ordre ancien. Que les immortels du quai de Conti comptent dans leurs rangs de plus en plus d'immortelles ne met un frein ni à sa rage ni à sa détermination. Ces dames en habit vert sont à ses yeux des traîtresses à la Cause. Pour accéder à ce cénacle masculin, elles ont forcément abdicqué toute velléité de défendre le parti de leurs sœurs. Elles se sont vendues pour un fauteuil. Elle les déteste et les méprise

Claire vomit son prénom dont la sonorité douce lui paraît mièvre, et surtout indigne d'une féministe, d'une combattante. Au passage, elle ne pardonne pas à ses parents de l'avoir choisi. Il lui semble qu'une Claire ne peut qu'avoir du mal à rivaliser avec un Patrick, un Jean-Marc ou un Geoffroy.

¹ Anne-Josèphe Théroigne, dite de Méricourt, née le 13 août 1762 à Marcourt dans l'ancienne principauté de Liège et morte le 22 juin 1817 à l'hôpital de la Salpêtrière de Paris, est une femme politique liégeoise, personnalité de la Révolution française.

Alors qu'avec Théroigne, gare aux phallos. Théroigne, c'est la poigne, la foire d'empoigne. Elle s'est inspirée d'Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, l'amazone rouge de la Révolution. Et Théroigne n'est pas un prénom, c'est un nom de famille, un nom de guerre.

Claire-Théroigne est donc avocate, n'en déplaie à la gent masculine qui s'abrite derrière un neutre protecteur pour défendre ses bastions traditionnels. Bastions que Théroigne a l'immense satisfaction de voir se transformer en bastilles à un rythme qui l'enchanté mais qu'elle voudrait voir s'accélérer encore. Elle s'est spécialisée dans le divorce. Elle ne défend que les femmes. Et, si possible, les femmes au foyer abandonnées par un mari dont la réussite est très certainement due à l'abnégation de l'épouse et qui, fortune faite, s'est empressé de tromper la malheureuse et de demander le divorce. Pour celles qui répondent, plus ou moins s'entend, à cette description, Claire est le conseil idéal. Un vrai pitbull. Qui ne lâche jamais lorsqu'elle a planté ses crocs dans la viande du misérable. Pour elle, chaque affaire est une croisade. Elle s'y consacre, mieux elle s'y implique, en plein. Avec une énergie dévorante. Sans scrupule aucun. Si la déontologie qu'elle respecte présente une certaine plasticité, sa férocité envers celui qui est « l'autre partie » est d'airain. Parfois, son activisme est effrayant. Combiné à une expérience de près de dix ans et, il faut le dire, à une bonne dose de talent, il en fait l'une des avocates spécialisées dans le divorce les plus respectées du barreau de Paris. Respectée et surtout crainte. Et même abominée par certains confrères.

On l'a compris, Théroigne est une féministe de choc. Sa lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un combat à mort. La qualifier de « chienne du MLF » est encore sous-estimer la température de la passion qui lui brûle l'âme.

Tout ceci mis à part, celle dont le vrai prénom est Claire, est une jeune personne de trente-deux ans. Elle est blonde, elle a des yeux bleus qui ont appris de leur propriétaire à lancer des éclairs plus souvent qu'à leur tour. Le visage est plutôt osseux. Il est vrai que la demoiselle – elle n'est pas mariée – est d'une minceur de magazine féminin. Et grande. Si elle devait passer sous une toise, elle la monterait jusqu'à 1,74 m. Mais elle n'a jamais vu de toise et encore moins est-elle passée dessous. Bref, Claire est assez proche de ce que l'on appelle une jolie fille. Et un observateur perspicace irait probablement jusqu'à affirmer que « assez proche » relève de l'euphémisme.

Théroigne, de son côté, ne fait rien pour séduire. Ou plutôt, on peut affirmer qu'elle fait tout pour ne respecter aucun des critères du moment qui façonnent la séductrice. Ses cheveux donnent l'impression d'avoir été taillés au sécateur et il est évident que ses dépenses en cosmétiques n'ont absolument aucune chance de déséquilibrer son budget. Hiver comme été, printemps comme automne, elle est vêtue d'un ensemble pantalon gris dans lequel personne ne trouverait une trace de la patte d'un bon couturier.

Pour l'heure, elle est assise à son bureau, dans les locaux qu'elle partage avec Clothilde, sa secrétaire depuis son installation. Clothilde est aussi grise que le complet de sa patronne et d'un dévouement canin. À elles deux, elles constituent le cabinet. Théroigne attend sa prochaine cliente. Madeleine Fortier a pris rendez-vous pour l'heure qui s'approche. Elle n'a pas appelé le cabinet par hasard, une de ses amies, divorcée « par » maître Varin, lui a fortement recommandé l'avocate. Il est vrai que l'ex-mari, le félon, a non seulement vécu un enfer mais il a été obligé de constater qu'échanger sa femme pour la très jeune Djamila lui a coûté cuir et poils.

En patientant, impatiemment car elle est systématiquement impatiente et a beaucoup d'une pile électrique, la jeune femme promène son regard sur la pièce dans laquelle s'écoule la majeure partie de son temps. Elle se fait pour la millième fois la remarque qu'elle pourrait tenter de donner à ce petit bureau un aspect plus riant. Les murs sont nus, dépourvus du moindre ornement, la moquette a pris, au fil des ans et des va-et-vient de la maîtresse des lieux quand elle répète une plaidoirie, une teinte inconnue dans le nuancier des coloristes et ce n'est pas la robe noire, jetée en tampon sur le seul fauteuil disponible, celui de Théroigne mis à part, qui égaye l'endroit. Le regard fait un tour circulaire, passe du désabusé au fataliste, une moue d'indifférence et un haussement d'épaules mettant un terme à la songerie de la taulière. Au même moment, la sonnerie de la porte d'entrée retentit.

Quelques minutes plus tard, Clothilde fait entrer Mme Fortier dans la salle de réunion exiguë qui n'a en vérité d'autre raison d'exister que de ne pas révéler aux clientes le désordre qui donne du bureau de la maîtresse des lieux l'aspect d'un effroyable capharnaüm. Et l'avocate y pénètre à son tour.

Elle découvre une femme proche de passer sur le mauvais versant de la cinquantaine. Son histoire, Théroigne l'a entendu mille et une fois. D'une banalité à pleurer. Madeleine et Jean-Pierre se sont connus à la fac de sciences-éco. Au temps de leurs vingt ans. Elle était fraîche ; il était jeune et entreprenant. Ils ont bu un café à la cafétéria, se sont échangé leurs polys, Un dîner, un cinéma et le lit. Une découverte pour les deux. Un coup de soleil. Ils ont obtenu leur maîtrise – qui ne s'appelait pas encore un mastère – ensemble. Et ils sont entrés dans ce que l'on appelle la vie, lui chez un lessivier, elle chez Air France. Puis les enfants sont arrivés, pim, pam, poum.

Et de congé maternité en congé maternité, la carrière de Madeleine – mais peut-on appeler ÇA une carrière? – s’est arrêtée. À elle, les couches, les biberons, les premières dents, les maladies infantiles, les leçons de piano et de judo, les mots pour la maîtresse, les réunions de parents – de mères? – d’élève, les devoirs et les leçons. Pendant ce temps, Jean-Pierre vendait ses lessives et ses tubes de dentifrice. Il les vendait même très bien. Au point de gravir trois à trois les marches qui mènent à la direction générale. De gagner plus que correctement sa vie et d’assurer à sa petite famille une existence que l’on dit confortable. Et que l’on voit jusqu’à plus soif dans les spots télévisés. À un détail près, les Fortier n’ont jamais eu le chien qui court dans le jardin bien tondu de ces mêmes spots. Mais pour le reste, c’est à croire que les publicistes ont recopié la maison que la famille habite à Saint-Germain-en-Laye. Bon! dans la vraie vie, la mère de la famille a un sourire moins éclatant, elle est un peu plus usée. Plus triste.

L’avocate laisse Madeleine Fortier s’épancher, qui raconte son histoire comme s’il s’agissait de quelque chose d’inédit. Elle dit les absences de plus en plus fréquentes de son mari, sa passion récente pour le golf et la chasse qu’il pratique sans elle. La fin progressive du sexe. La perte de sa propre libido. Les problèmes d’enfants devenus majeurs qu’elle doit régler seule. Elle s’interrompt. Théroigne sait que l’on arrive au moment fatidique. Celui que la femme a repoussé jusqu’ici mais qui est inéluctable. Elle encourage la visiteuse :

- Et?
- Un soir, il m’a annoncé qu’il ne m’aimait plus. Qu’il avait rencontré une jeune femme...
- Qu’il était encore jeune...
- Oui, c’est ça. Et qu’il voulait refaire sa vie.

À ce stade que la spécialiste aurait pu prédire à la minute près, le regard de Madeleine s'embue, elle sort son mouchoir, étouffe dedans un reniflement fort peu féminin et se tamponne les yeux qui, du coup, prennent une peu seyante couleur rose. Son vis-à-vis reste imperturbable. Son rôle est de crucifier le s... de mari mais pas de consoler sa femme qu'en elle-même elle considère non comme une victime mais comme une véritable arriérée.

Cette défaillance surmontée, la jeune femme s'adresse à sa cliente :

– Madeleine, avant de décider de m'occuper de votre affaire, je souhaite préciser quelques points.

– Je vous en prie, pour vos honoraires...

– Il ne s'agit pas d'honoraires, la coupe Claire, pour cela mon assistante vous remettra une convention d'honoraires. Je travaille sur une base horaire et je ne demande jamais d'honoraires de résultat. Non ! Il ne s'agit pas de ça. Je ne veux jamais être appelée maître. Je ne veux jamais recevoir de votre part un courrier utilisant ce mot. Madame ou Théroigne feront très bien l'affaire.

La cliente est interloquée, il est clair qu'elle ne comprend pas que, pour son vis-à-vis ou plutôt son interlocutrice, le terme maître masculin – ou neutre comme le soutiennent avec perversité ceux qui veulent conserver leur contrôle sur la langue – est indécent, obscène et pour tout dire radicalement inacceptable. Et comme maîtresse n'est pas non plus franchement idéal...

– Bien sûr, mais...

– Il n'y a pas de mais. C'est comme cela, à prendre ou à laisser.

Madeleine Fortier est quelque peu interloquée mais elle murmure :

– C'est d'accord.

– Parfait, reprend l'avocate, une seconde chose. Lorsque nous aurons tous les éléments civils et financiers, nous déterminerons ensemble la prestation compensatoire minimale que vous devez obtenir. Je veux votre engagement qu'il ne sera jamais question de transiger en dessous de ce montant.

– Je m'y engage, répond la future divorcée, en baissant un peu la tête, comme vaincue par l'impétuosité qui émane de son défenseur. Ou, devrait-elle penser, de sa protectrice ?

– Bien c'est entendu. Maintenant, il faut que je vous dise quelques mots de la procédure de divorce.

Et l'avocate de s'employer à donner à Madeleine Fortier un cours accéléré sur les différents types de divorce. Pour faute, par acceptation de la rupture du lien conjugal, par consentement mutuel. Devant elle, la femme perd progressivement pied devant la complexité de la chose. Elle n'insiste pas et demande.

– Madeleine, vous êtes bien disposée à demander le divorce.

– Oui, je crois. Enfin... j'en suis sûre. Vous comprenez, il ne reviendra pas. Autant en finir.

– D'accord. De toute façon, pendant une bonne partie de la procédure, rien n'est vraiment figé. Nous allons former une demande en divorce en vertu de l'article 251 du Code civil et présenter une requête en ce sens au juge. Pour l'instant, nous ne précisons pas les raisons du divorce. D'ailleurs, nous n'en avons pas le droit. Mais avant la première étape qui sera l'audience de conciliation, il faut commencer à nourrir votre dossier. Là, je parle de conditions de vie comme le dit si joliment le Code. Il va falloir chiffrer toutes vos dépenses de ces dernières années. Et savoir ce que nous allons demander. À

commencer par le sort de la résidence principale. Bref, il vous faut vite savoir ce que vous voulez et combien. Car le juge va fixer vos conditions matérielles pour toute la durée de la procédure.

– Oui, je comprends, articule Madeleine avec peine.

– Bien, pour vous donner une idée...

Et la redoutable Théroigne de donner à sa cliente dépassée un ensemble de recommandations qui, dans la réalité, sont plutôt des ordres à exécuter sans tarder. Bref, Madeleine Fortier qui a depuis longtemps cessé de lutter contre la domination de son avocat, se retrouve avec une montagne de devoirs à faire à la maison. Qu'elle fera sans trop rechigner car Théroigne lui a fait une telle peinture de la vie d'une divorcée qui a mal négocié la rupture que la crainte de manquer va se révéler un puissant stimulant. Appuyée sur son avocate, Madeleine est un mélange fragile et instable de combativité et de résignation.

Avant de quitter le bureau, Madeleine Fortier parle un peu de ses enfants, de leur attitude à l'égard de la séparation de leurs parents. Elle est triste de constater que, s'ils paraissent affectés, ils ont clairement fait comprendre que le problème n'était pas le leur. Comme la plupart des jeunes de leur génération, ils se réfugient derrière une prudente et confortable neutralité.

Au moment où les deux femmes se lèvent, Claire pose une ultime question :

– Au fait, j'aurais dû vous le demander plus tôt, sous quel régime êtes-vous mariés ?

– Sous celui de la séparation des biens.

Je l'aurais juré, pense la jeune femme, quelle crétine. Elle hésite avant d'ajouter.

– Madeleine, votre mari vous a probablement déjà déshéritée par testament. Autrement dit, s'il passait l'arme à gauche

maintenant, vous ne recueilleriez rien de sa succession. C'est pour cela qu'il ne faut pas perdre de temps et, vous aussi, rédiger un testament pour le déshériter également.

– Au moins, cette perspective m'empêchera de verser dans le crime passionnel, grince la délaissée avec le fond d'humour qui lui reste.

Sur ce dernier échange, les deux femmes se serrent la main. La plus âgée n'oublie pas de dire «au revoir Théroigne.» Sur ces entrefaites, Claire remet sa cliente entre les mains expertes de Clothilde et retourne dans son bureau. Où, au mépris de toutes règles d'hygiène, elle allume une cigarette qu'elle savoure intensément car le mépris dans lequel elle tient la malheureuse lui met, comme on disait dans le temps, les nerfs en pelote.

Quelle c... pense-t-elle en écrasant sa cigarette, esclave d'abord, cocue ensuite, le cinéma habituel. Elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même.

Chapitre II

Où l'on fait la connaissance d'un autre avocat de choc

Première année, mois de mai

C'est un grand bureau élégant d'un bel appartement transformé en locaux professionnels dans un bel immeuble haussmannien situé sur le côté du soleil de l'avenue Marceau, l'une de celles qui partent de la place de l'Étoile. Après avoir traversé un grand hall généreusement tapissé de marbre et monté trois étages d'un large escalier recouvert d'un élégant tapis bleu sombre, on arrive à la porte qui ouvre sur la grande pièce de réception où le visiteur est accueilli par une jolie brunette au sourire lui aussi professionnel. Les murs d'un blanc cassé sont immaculés. Quelques toiles contemporaines de qualité rompent leur uniformité. L'ensemble est raffiné mais sans ostentation. Tout a été pensé pour que le visiteur se sente bien sans pour autant ressentir l'impression qu'avant d'en vouloir à son contentement, on en veut d'abord à son portefeuille.

Maître Alexandre Thomasson, associé du cabinet *Haguenin et Thomasson Associés* spécialisé en pénal des affaires, est ce que l'on appelle un jeune avocat prometteur. Il a avalé ses années de droit à la Faculté d'Assas avec une aisance de fort en thème, réussi l'examen du barreau dans la foulée et s'est installé à son compte avec François Haguenin, son pote de toujours, dès son stage terminé. Leurs confrères leur ont sym-

pathiquement prédit qu'ils allaient à la catastrophe en faisant l'impasse sur les années d'apprentissage dans un grand cabinet de la place, qui étaient à les croire absolument indispensables pour réussir.

Alexandre et François, à l'étonnement de leurs confrères, ont fait mentir ces sinistres prédictions et brisé le signe indien. Certes, ils ont mangé de la vache enragée, attendu le client plus souvent qu'à leur tour. Mais aussi, ils se sont battus sur chaque affaire comme si leur vie en dépendait, ce qui n'était pas toujours inexact. Ils ont travaillé comme des brutes, cherchant sans relâche la faille dans la position de l'adversaire, celui que l'on nomme pudiquement la partie adverse, afin d'avoir gain de cause. Aujourd'hui, après dix ans d'un travail acharné, le cabinet est considéré comme l'un des plus efficaces de Paris. Les deux compères sont redoutés par leurs confrères et de plus en plus recherchés par les clients qu'ils doivent parfois refuser de défendre, faute de temps.

Avec la réussite professionnelle est venue l'aisance matérielle. À trente-cinq ans, Alexandre mène une vie agréable, sans ostentation. Il aime son appartement du V^e et sa vue sur Paris. Mais, quand il ne travaille pas sur un dossier ou un autre, il le quitte avec plaisir pour aller arpenter la planète. Ses moyens lui permettent de s'adonner à son goût pour le globe-trotting et il en profite à chaque occasion.

Aujourd'hui, maître Thomasson n'est pas en train de faire du trekking au Bhoutan ou de parcourir, émerveillé, les ruines de Persépolis, il est dans son bureau de l'avenue Marceau, plongé dans les arcanes d'une affaire compliquée dont il pressent qu'elle va lui causer quelques nuits blanches. Sa veste est jetée sur un fauteuil, sa cravate sur un autre et il a relevé les poignets de sa chemise bleue. Une vraie tenue de travail ab-

sorbant. Il ne lève même pas les yeux de l'épais dossier quand son associé entre dans la pièce spacieuse inondée par le soleil de cette fin d'après-midi de mai.

– Je peux te déranger une minute ?

– Tu dois. Je suis en train de devenir dingo avec ce truc. Je n'ai jamais rien vu ni même approché de pareil. Inextricable.

– Si tu as besoin d'une petite main...

– Compte sur moi.

– Alexandre, j'ai un truc à te demander.

– Bien sûr. Dis-moi.

– Tu connais mon oncle Laurent Préval, le frère de ma mère, celui qui travaille dans le pétrole.

– Oui, je crois, j'ai dû le voir à ton mariage.

– Voilà, il vient de me téléphoner pour m'annoncer que sa femme Christine et lui allaient divorcer. Après plus de trente années de mariage. Tu te rends compte. Bref, il m'a demandé de l'aider à lui trouver un avocat et...

– Et ?

– Et, il m'a demandé si tu accepterais de te charger du dossier. Il veut quelqu'un en qui il ait toute confiance. Il veut faire les choses aussi proprement que possible. Il m'a dit qu'il n'avait aucun grief envers ma tante. En un mot comme en cent, il ne veut pas un spécialiste du divorce mais un avocat humain et conciliant.

– En un mot comme en cent, moi.

– C'est ça.

– François, tu te fous de ma gueule, je n'ai jamais ouvert un dossier de divorce, je ne connais rien de la procédure et l'idée même de mettre mon nez dans les affaires, toujours sales, d'un couple qui se sépare, merci bien, j'aime mieux me farcir mon dossier incompréhensible.

– Alexandre, je te le demande. Mon oncle est un chic type. Si tu t’occupes de lui, les choses peuvent peut-être se faire sans qu’il ait du sang sur les murs.

– Pourquoi est-ce que je me laisse toujours embobiner, gémit l’avocat.

– Parce que tu m’aimes, ma poule.

– C’est sans doute ça. Bon, dis-lui de m’appeler. Mais pas avant la semaine prochaine. D’ici-là, j’aurai mis ce p... de dossier au clair. Inch Allah!

– Merci, vieux. Je le lui dis. À charge de revanche.

– Ouais. Casse-toi avant que je change d’avis.

– Et Alexandre peste en lui-même en se disant qu’il va lui falloir se fader – il n’y a pas d’autres mots – le divorce de l’oncle au lieu d’aller rôtir dans le désert du Kalahari ou geler en Patagonie. Mais l’oncle c’est celui de François et François... eh bien, c’est François. En suite de quoi, il oublie l’oncle et se replonge dans son dossier. En pestant aussi mais, cette fois, avec une sorte de délectation.

Chapitre III

Où l'avocat de choc fait connaissance
avec un client fort peu désiré

Première année, mois de juin

Huit jours plus tard, Alexandre est à son bureau quand sa ligne personnelle sonne :

- Maître Thomasson ?
- Lui-même.
- Je m'appelle Laurent Préval et...
- Vous êtes l'oncle de François. Il m'a annoncé votre appel.
- Il a dû vous dire que j'aimerais vous voir pour vous demander de vous occuper...
- De votre divorce. Oui, il me l'a dit. Mais lui a dû vous dire que je ne suis absolument pas spécialisé dans ce domaine. Je fais essentiellement du pénal des affaires.
- Il me l'a dit mais cela n'a pas d'importance. Je n'envisage pas un divorce difficile. Tout devrait bien se passer.
- À son bureau, écouteur en main, Alexandre note l'emploi du conditionnel. Il interrompt son interlocuteur :
- Parfois, cher Monsieur, les choses virent à l'orage sans prévenir. Un divorce est une chose difficile et stressante, pour les deux parties. Pour un conjoint comme pour l'autre, c'est une véritable rupture qui peut engendrer du ressentiment et parfois même de la haine.

– C’est évident, Maître, mais dans notre cas, je vous l’assure, la séparation ne devrait engendrer aucune difficulté. Nous sommes mariés sous le régime de la communauté, ma femme est d’ores et déjà à l’abri du besoin et j’entends faire tout ce qui sera nécessaire pour lui assurer une vie confortable.

Alexandre qui prend quelques notes succinctes sur son bloc, souligne deux fois le mot confortable. En lui-même, il écarte de moins en moins la possibilité que ce que l’oncle de François Haguenin décrit comme une promenade de santé dégénère en un sanglant pugilat. Car, le futur ex-mari n’a pas parlé de vie heureuse. Il entrevoit une possibilité de se débarrasser du dossier :

– Monsieur Préval...

– Appelez-moi Laurent.

– Laurent, vous savez qu’en cas de succession, la loi donne au conjoint survivant un certain nombre de droits sur la succession du défunt. Si j’ai bien entendu ce que François m’a dit, vous avez trois enfants.

– C’est exact ; ils sont maintenant grands et tout à fait autonomes.

– Tant mieux. Donc, je reprends, si vous veniez à décéder prématurément, votre épouse pourrait choisir le quart en pleine propriété ou tout l’usufruit de votre succession. À moins...

– À moins que je la déshérite. C’est ça,

– Oui, c’est cela. La loi dont je viens de faire état n’est pas d’ordre public. Vous pouvez donc déshériter votre épouse.

– Comme elle aussi en la possibilité.

– Absolument. Dans l’esprit, la prestation compensatoire, vous savez ce qu’est une prestation compensatoire ?

– À peu près. Je crois savoir que c’est une somme que je devrai verser à Christine à l’issue du divorce.

– Lors d'un prochain rendez-vous, nous éclaircirons ensemble tous ces aspects. Toutefois, dès à présent, je voudrais rendre ce point très clair.

– Oui, bien sûr.

– En un certain sens, cher Monsieur, la prestation compensatoire, que les initiés dont vous allez bientôt faire partie, appellent la PC, a pour objet de compenser la perte des droits sur la succession. Or, en attendant que cette PC ait été définitivement accordée à votre épouse, Christine, c'est bien cela, sera dépourvue de capital indemnitaire si vous veniez à disparaître après l'avoir déshéritée.

– Un temps de silence se passe et Préal interroge :

– Je comprends. Que souhaitez-vous que je fasse ?

– Que vous vous assuriez qu'en cas de décès avant l'attribution de la PC, votre épouse reçoive une somme à peu près équivalente à une estimation de ce que pourrait représenter la prestation compensatoire.

– Je suis d'accord, s'engage le futur divorcé. Nous pourrons mettre les détails au point quand nous nous verrons. Je suppose que l'avocat de ma femme va déposer une demande de divorce.

– Si elle vous l'a dit. Voyons-nous quand vous l'aurez reçue.

– C'est parfait, Maître. Alors à bientôt.

– À bientôt, Monsieur.

– Laurent !

– À bientôt Laurent.

Le téléphone raccroché, Alexandre demeure perplexe. Et soucieux. Cette histoire ne lui dit rien qui vaille. Préal est trop sûr de lui. Il pense qu'avec un peu d'argent et beaucoup de diplomatie, les choses vont s'arranger dans le sens qu'il souhaite. Or, rien n'est moins sûr. Sa femme, pour le moment

encore, doit trouver la situation beaucoup moins agréable. Elle a toutes les raisons d'en vouloir à son mari. Et l'argent ne remplace pas tout, ni l'amertume d'être trompée et trahie, ni la peur de se retrouver seule, ni la perte d'un foyer pour l'inconnu. Il n'y a en vérité que peu de chances pour que Christine, puisque Christine il y a, pardonne sans animosité à l'infidèle. Les saintes existent, certes, mais elles ne sont pas nombreuses. Du moins pour ce qu'Alexandre en sait.